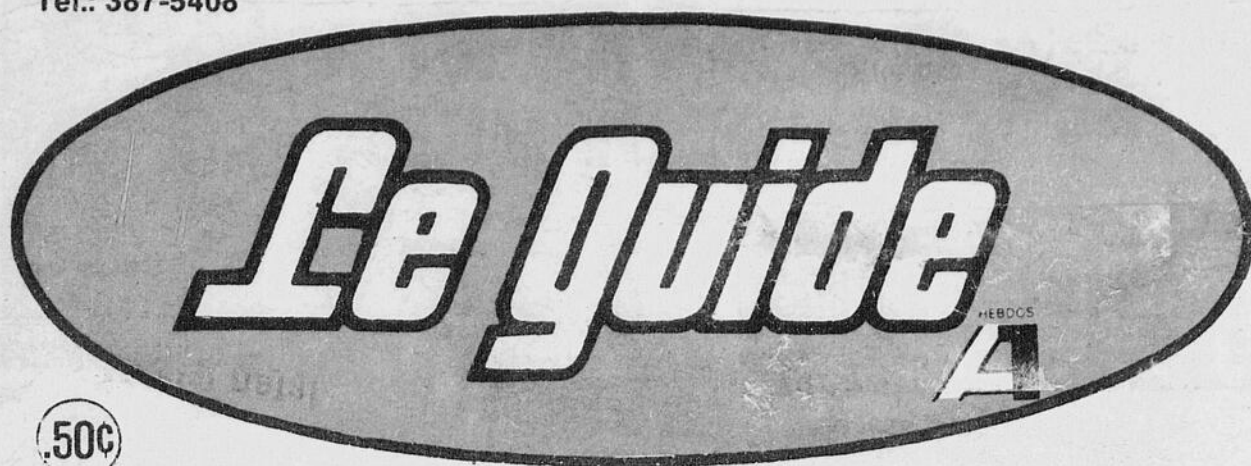




50¢

LE GUIDE, mardi 6 octobre 1981

52ième année — No 15

Consultez
régulièrement le

**GUIDE
TV**



du
pays
de
l'érable

que nous mettons à votre dispo-
sition tout à fait gratuitement
chaque semaine.

Ligue de hockey Junior -B-
Québec-Métro:

**L'équipe des
Beaucerons au
grand complet**

**Qui sont votre maire
et vos conseillers
municipaux sortants
de charge?**

Le Guide vous en donne la
liste complète cette semaine

- ☐ Vente d'Arlana à
Sainte-Marie: délai
de 10 jours.
- ☐ Grands préparatifs
pour une bibliothèque
municipale à
Saint-Narcisse

Victime de la route:

Un camion écrabouille une auto!



Un citoyen de Plessisville, M. Raoul Grondin, a péri sur le boulevard Vachon de Ste-Marie, le jeudi 1er octobre, lorsque son automobile est entrée en collision avec un camion. On aperçoit la victime coincée après la tragédie.

BOSE CANADA:

105 employés veulent se syndiquer

Par Bernard Carrier

Le syndicat devrait faire son entrée d'ici peu dans les locaux de l'entreprise Bose Canada qui prend place dans le parc industriel à Ste-Marie.

Les 105 employés de cette entreprise ont demandé dernièrement au ministère du Travail et de la Main-d'oeuvre du Québec leur accréditation syndicale.

«Il ne reste plus qu'à attendre la réponse du ministère» d'affirmer un porte-parole de ce syndicat au sein de cette entreprise qui se spécialise dans la fabrication de boîtes de son pour une multinationale américaine.

De plus, le GUIDE a appris que la rumeur qui voulait que cette entreprise ferme ses portes si le syndicat entrait dans le décor est complètement fausse. C'est le directeur du personnel de Bose Canada, M. Réjean Leblanc, qui me l'a confirmé.

Non seulement cette entreprise continue de se développer normalement, mais on parle de plus en plus, dans un avenir rapproché, de faire l'assemblage des dispositifs électroniques à Ste-Marie même. Ceci aurait pour effet d'entraîner la création de plusieurs nouveaux emplois en 1982.



Les installations de l'entreprise Bose Canada, dans le parc industriel de Ste-Marie.

DANS BEAUCE-NORD

LA TOURNÉE DU MINISTRE LAZURE EST ANNULÉE

Par: Bernard Carrier

Parce qu'il fait partie du comité des priorités au sein du gouvernement du Québec, le ministre d'État aux Affaires sociales, M. Denis Lazure, a annulé la tournée qu'il devait faire aujourd'hui, le mardi 6 octobre, dans la circonscription électorale de Beauce-Nord.

Comme l'a expliqué au GUIDE un porte-parole du ministère des Communications du Québec, le ministre Lazure a dû contremander cette tournée suite à l'annonce la semaine dernière du jugement de la Cour suprême du Canada face au rapatriement unilatéral de la constitution.

Le ministre Lazure était supposé rencontrer bien du monde dans le comté de Beauce-Nord dont des édiles municipaux, des dirigeants d'institutions financières, des représentants du domaine de la santé, une visite au Centre de



Le ministre d'État aux Affaires sociales, M. Denis Lazure, ne visitera pas l'Atelier des Handicapés de Ste-Marie.

récupération de la Beauce à Ste-Marie, des administrateurs du Groupement Économique Beauce-Centre Inc., et même les journalistes du Cercle de Presse de Beauce...

Une consolation... le ministre du Revenu du Québec, M. Raynald Fréchette sera dans la circonscription voisine de Bellechasse aujourd'hui...

« OPÉRATION CONTACT » À STE-MARIE

Par: Bernard Carrier

Le chef de police de la Sûreté municipale de Ste-Marie, M. François Bouffard, a convoqué les journalistes de la région aujourd'hui, le mardi 6 octobre, pour leur annoncer le lancement de l'opération CONTACT.

Cette séance d'information avait pour but principal de développer un système de prévention contre les fraudes, vols par effraction et autres, dont l'opération CONTACT pourra être utile.

Au dire de Monsieur Bouffard, il est sûr que si la collectivité des commerçants nous donne leur appui, nous pourrions, dans un avenir rapproché, diminuer

considérablement les crimes, et ceci, en comptant sur votre aide et votre discrétion.

En plus du chef François Bouffard, le maire de Ville Ste-Marie, M. Pierre-Maurice Vachon, quelques membres de la Sûreté du Québec, le caporal Lionel Sénéchal, préventionniste du District de Québec, l'agent Gilles Doucet, section crimes économiques, et deux représentants de l'Association des marchands du Centre ville et du Centre d'achats de Ste-Marie, seront sur les lieux.

Vous en saurez plus à ce sujet dans la prochaine parution du journal qui en dit long...

GÉRARD LEHOUX RÉÉLU PRÉSIDENT DE L'UPA

Par: Bernard Carrier

Les délégués de l'Union des Producteurs agricoles de la Beauce ont réélu pour une troisième année consécutive M. Gérard Lehoux de St-Séverin à la présidence de leur organisme. Il sera secondé à la vice-présidence par M. François Hamel de St-Ephrem, qui remplace ainsi M. Philippe Labbé de Ste-Marie, et du second vice-président, M. Benoît Nadeau de St-Méthode, qui a été élu après avoir défilé en élection M. Gérard Maheux de St-Joseph.

Au cours de cette assemblée générale annuelle qui s'est tenue au secrétariat régional à St-Georges, les quelque 160 délégués présents ont souligné le cinquantième anniversaire de fondation de l'Union régionale qui a vu le jour en 1931.

Du côté des finances, sur un budget global de 780 000 \$, on note un excédent des revenus sur les dépenses de l'ordre de 8 900 \$.

Un règlement général d'emprunt a également été adopté pour

hypothéquer la bâtisse qui abrite le secrétariat général et qui a été récemment agrandie.

Le président réélu de l'UPA de Beauce, M. Gérard Lehoux, a insisté sur le fait qu'au cours de l'année, l'UPA s'est préoccupé des productions en voie d'organisation (porc, sirop d'érable et le boeuf) et des nouvelles productions (le mouton, les fraises, les serres, etc.).

Si en 1980-81, la priorité pour les mem-

bres de l'UPA de la Beauce était la participation dans le milieu, cette année la priorité de l'UPA sera les interventions à caractère économique (le budget de l'agriculture, les programmes agricoles, etc.).

Passurprenant alors de constater que le thème régional des congrès est: «Les effets de la crise économique dans l'agriculture». D'ailleurs le congrès de l'UPA aura lieu le jeudi 22 octobre



M. Gérard Lehoux de St-Séverin a été réélu président de l'Union des Producteurs agricoles de la Beauce.

à Notre-Dame des Pins. Il paraît qu'il va y avoir de l'action!

LES BAPTÊMES COMMUNAUTAIRES À STE-MARIE

Le 14 juin 1981

DAVID, fils de Réjean Cloutier et de Raymonde Longchamps, né le 24 mars 1981.

CYNTHIA, fille de Réjean Grondin et de Carmen Vachon, née le 1er avril 1981.

ISABELLE, fille de Gaétan Poulin et de Marguerite Bolduc, née le 21 avril 1981.

KARINE, fille de Lionel Lamontagne et de Michelle Royer, née le 29 avril 1981.

FRANÇOIS, fils de Michel Perreault et de Suzanne Pomerleau, né le 30 avril 1981.

DANIEL, fils de André Fecteau et de Lucie Drouin, né le 2 mai 1981.

JANIE, fille de Paulo Labbé et de Gisèle Beaudoin, née le 13 mai 1981.

ANNIE, fille de Roger Lagrange et de Réjeanne Groleau, née le 22 mai 1981.

MATHIEU, fils de Yves Chassé et de Doris Turmel, né le 18 mars 1981.

JOSEPH-LOUIS, fils de Marcel Grondin et de Lise Leclerc, né le 26 mars 1981.

JEAN-PIERRE, fils de Bernard Lessard et de Gaétane Landry, né le 19 avril 1981.

VÉRONIQUE, fille de Rémi Poulin et de Françoise Lagrange, née le 24 avril 1981.

NICOLAS, fils de Réjean Lehoux et de Lise Marcoux, né le 30 avril 1981.

EVEN, fils de Jean-Charles Cloutier et de Jeanne-d'Arc Faucher, né le 8 mai 1981.

CHRISTINE, fille de Martin Maheu et de Lauriette Quirion, née le 10 mai 1981.

JÉRÔME, fils de Jean Pilote et de Danielle Breton, né le 19 mai 1981.

Le 12 juillet 1981

OLIVIER, fils de Réjean Lemelin et de Fabienne Simard, né le 19 mai 1981.

DOMINIQUE, fils de Victorien Giguère et de Marie Roy, né le 19 mai 1981.

KÉVIN, fils de Jean-Denis Lessard et de Martine Mathieu, né le 9 juin 1981.

SÉBASTIEN, fils de Jean-Marc Asselin et de Christiane Cadoret, né le 25 juin 1981.

VALÉRIE, fille de Victor Lehoux et de Gisèle Blaney, née le 22 avril 1981.

MÉLANIE, fille de Jean-Guy Nadeau et de Gaétane Vachon, née le 11 mai 1981.

JOHANNE, fille de Marc-André Nadeau et de Aline Lehoux, née le 28 mai 1981.

PIER-YVES, fils de Jacques Fillion et de Louise Hébert, né le 5 juin 1981.

RICHARD, fils de Réjean Grenier et de Denise Bédard, né le 16 juin 1981.

Le 9 août 1981

MARIE-JOSÉE, fille de Gérard Labbé et de Sylvie Lessard, née le 8 mai 1981.

DOMINIQUE, fille de Pierre Poulin et de Lyne Dobson, née le 27 mai 1981.

VICKY, fille de Jean Provençal et de Agathe Vaillancourt, née le 31 mai 1981.

GUILLAUME, fils de Nelson Ferland et de Lucie Lessard, né le 18 juin 1981.

STÉPHANE, fils de Roch Chabot et de Solange Langevin, né le 9 juillet 1981.

SYLVAIN, fils de Gaétan Lamontagne et de Lisette Roy, né le 14 juin 1981.

PASCALE, fille de Guy Jetté et de Marie Vachon, née le 20 juin 1981.

MARIE-PIERRE, fille de Gaston Poulin et de Diane Simard, née le 21 juin 1981.

25 lots bonis 10 000\$ chacun

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Date: 02-10-81

868U585	238U465
496X378	512X442
976R709	456R586
478X692	874U765
946U465	295N021
776R934	348U186
630N030	164W205
188U121	477W205
951U532	809U107
892X218	443N241
890W427	441R415
668N917	900X168
	901X696

Numéros non décomposables

(((6/36))) GROS LOT Approx. vendus: 485 000\$

NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTÉ L'ORDRE	2	6	11	30	34	35
6 sur 6	0	237	584,00\$			
5 sur 6	156	1	370,60\$			
4 sur 6	6430	92	30\$			
5 sur 6+	2	71	275,00\$			

N. COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUE SEULEMENT AU 5 SUR 6.

3

VENTES TOTALES

2 474 832\$

Provincial

1920826	500 000\$
920826	50 000\$
20826	1 000\$
0826	100\$
826	25\$
26	10\$

Les billets gagnants de 1 000\$, 250\$, 100\$, 50\$ et 25\$ sont encaissables à toute succursale de la BNC.

Mati

Numéro	Possibilité de
860055	5 Gagnants de 50 000\$
60055	40 Gagnants de 5 000\$
0055	405 Gagnants de 250\$
055	4 050 Gagnants de 50\$
55	40 500 Gagnants de 5\$

DATE: 2-10-81

En cas de disparité entre cette liste de numéros gagnants et la liste officielle, cette dernière a priorité.

(((6/36)))

Misez tôt dans la semaine.

Évitez les files d'attente du vendredi.

INTER
Gros lot de
250 000\$
Date: 2-10-81

043853
250 000\$
43853
3853
853
53

Gros lots de
25 000\$
847845
253906
521445
Numéros non décomposables
Les billets gagnants de 250\$ et 50\$ sont encaissables à toute succursale de la Banque Nationale.

NUMÉROS MOBILES GAGNANTS
Numéro tiré **96535**
2 FAÇONS DE GAGNER 2 500\$
9 6 5 3 5
X 9 6 5 3 5

Numéro tiré **1749**
3 FAÇONS DE GAGNER 250\$
1 7 4 9
X 1 7 4 9
X X 1 7 4 9

Numéro tiré **388**
4 FAÇONS DE GAGNER 50\$
3 8 8
X 3 8 8
X X 3 8 8
X X 3 8 8

À STE-MARIE:

UN CAMION ÉCRABOUILLE UNE AUTO: UN MORT

Par: Bernard Carrier

Un homme de 50 ans, domicilié à Plessisville, M. Raoul Grondin, a connu une fin tragique jeudi dernier après que son automobile fut heurtée par un gros camion à l'intersection du boulevard Vachon et de la route Vaillancourt à Ste-Marie.

Il était 15h45 lorsque le malheureux accident est survenu. Selon un témoin, le conducteur de l'automobile qui venait à peine de quitter l'auto-

route de la Beauce a fait son stop à la hauteur du boulevard Vachon, puis est reparti sans même apercevoir le gros camion qui se dirigeait vers le développement Drouin.

Le chauffeur du camion, M. Clément Roy de Ste-Marie, a déclaré aux policiers de Ste-Marie que le conducteur de l'automobile ne l'avait pas vu. Monsieur Roy chauffait un camion de la compagnie Clément Ferland Inc. de Ste-Marie.

Sur l'impact, l'au-

tomobile, une station Ford 1979, a été traînée sur une soixantaine de pieds. Monsieur Grondin, qui était représentant pour une compagnie de croustilles, est décédé sur le coup. Le docteur Roger Lessard de Ste-Marie a constaté le décès.

Nul besoin de vous dire que l'automobile de Monsieur Grondin est d'une perte quasi totale. Le côté droit de la voiture fut complètement enfoncé, donnant peu de chance au conducteur qui portait sa ceinture de

sécurité.

Plusieurs automobilistes qui se sont arrêtés sur les lieux de cet accident, ont manifesté le désir que des feux de circulation soient installés à

cet endroit car ce n'est pas la première fois qu'un grave accident se produit là...

Autre accident

Un peu plus tard en soirée, soit vers 1h55

du matin le vendredi 2 octobre, un jeune homme de Ste-Marie a été blessé dans un accident sur le boulevard Vachon à Ste-Marie après avoir frappé le derrière d'un

camion stationné sur l'accotement de cette route. Le blessé, Mario Gosselin, a été conduit à l'hôpital par les ambulanciers de la Maison Landry et Frères de Ste-Marie.



Le gros camion de marque Ford a littéralement brisé la voiture de M. Grondin.



Le conducteur, M. Grondin, n'a eu aucune chance de s'en sortir.

À STE-MARIE:

VENTE D'ARLANA: DÉLAI DE 10 JOURS

Par: Bernard Carrier

Ce n'est pas avant le samedi 10 octobre que l'on saura si l'entreprise Les Textiles Arlana Inc. de Ste-Marie passera entre les mains d'un nouvel employeur. Comme l'avait mentionné dernièrement au GUIDE le directeur temporaire de cette entreprise, M. Guy Monette, une entreprise de l'extérieur de la région est fortement intéressée à se porter acquéreur des Textiles Arlana Inc.

Les intéressés avaient jusqu'au premier octobre, soit jeudi dernier, pour donner une réponse définitive, mais ils ont décidé de demander

un délai de dix jours avant de prendre leur décision. Les acheteurs éventuels seraient des Américains.

Si la vente ne se fait pas, il se pourrait que la Banque Nationale du Canada ordonne la liquidation de la marchandise. Déjà, une dizaine d'employés ont été remerciés de leur service suite à la fermeture de quelques départements à l'intérieur de l'entreprise.

Mentionnons aussi le départ au début du mois de septembre du directeur général de la compagnie Arlana Inc., M. Napoléon Létourneau, qui a remis sa démission parce qu'il n'a pas

réussi à remplir son mandat qui consistait à trouver du financement.

Il serait bon enfin de souligner que quoi qu'il arrive, les employés qui ont investi

tout près de 110 000 \$ pour devenir actionnaire d'Arlana Inc. seront remboursés puisque la banque a pris un engagement par écrit avec eux (les cogestionnaires).

Festival Côtelette de Porc

2 prix non réclamés du macaron

avant le 24 octobre 81

No: 1209
687

Après le 24 octobre jusqu'au 31 décembre

No: 398
1645

Tél.: 882-0903
après 5h00

EN VEDETTE CETTE SEMAINE

Jovi

LE MINI MARCHÉ OÙ TOUT EST SUPER

FROMAGE KRAFT
CHEEZ-WHIZ

régulier 500 grammes

\$2.19

LAITUE POMMÉE

de Californie
gros 24

\$0.59

SAUCISSE MAISON
PORC ET BOEUF

\$1.68
lb

JEUNE DINDON

Surgelé
Canada Cat. A
5 à 12 lb

\$1.13
lb

Plusieurs autres spéciaux
Prix en vigueur jusqu'au 10 octobre 1981

ALIMENTATION DU PONT

Viande pour congélateur et débitage
Commande téléphonique et livraison

155 du Pont
Ste-Marie

387-6109

Editorial

Par: Bernard CARRIER



LÉGAL MAIS INCONSTITUTIONNEL

Les neuf juges ont parlé! Dans un jugement partagé, la Cour suprême du Canada a affirmé que le projet de rapatriement unilatéral de la constitution du gouvernement Trudeau était légal, mais anticonstitutionnel.

C'est en effet par un vote de sept contre deux que les juges ont donné raison à Ottawa sur le plan strictement juridique en précisant «qu'aucune loi ne requiert le consentement des provinces». Ce qui revient à dire que le gouvernement fédéral peut demander à Londres de modifier la constitution sans l'approbation de huit des dix provinces canadiennes.

Par contre, six juges sur neuf penchent du côté des provinces en faisant remarquer que l'adoption de cette résolution sans le consentement des provinces était constitutionnelle au sens conventionnel. Selon la majorité des magistrats, il existe une règle constitutionnelle obligatoire exigeant le consentement des provinces, celle-ci visant à protéger le caractère fédéral de la constitution canadienne.

La Cour suprême s'empresse d'ajouter qu'une convention, est de par sa nature même, d'origine politique et qu'il est impossible de l'imposer en droit pour cette raison. Le tribunal renvoie donc la question politique aux politiciens qui devront au cours des prochains mois se battre, se déchirer et s'insulter avant de faire un maître.

Le parrain de ce projet, M. Pierre-Elliott Trudeau, a accueilli avec satisfaction la décision des juges. Directement de Séoul, en Corée, il a annoncé qu'il n'avait pas d'autres choix que de poursuivre sa route le plus rapidement possible. La Cour reconnaît le fait que le gouvernement Trudeau agissait de manière légale, même s'il existait une convention. «Nous avons tenté de respecter cette convention, d'expliquer Monsieur Trudeau, mais nous n'avons pas réussi à obtenir le consentement des provinces puisqu'elles exercent un véritable chantage sur la population en refusant de rapatrier la constitution à moins d'obtenir l'élargissement de leurs pouvoirs».

De son côté, le porte-parole des huit provinces opposées au projet constitutionnel du gouvernement fédéral, M. Bill Bennett, a demandé au premier ministre du Canada de reprendre les négociations avec les provinces. Il a prié M. Trudeau de ne pas minimiser l'importance de la partie du jugement de la Cour suprême portant sur les conventions constitutionnelles, de respecter le jugement dans son ensemble et d'abandonner son action anticonstitutionnelle.

La réaction du premier ministre du Québec, M. René Lévesque, ne s'est pas fait attendre. Il a soutenu que les juges venaient de fournir au groupe des «huit» des armes plus puissantes que jamais pour faire échouer le projet constitutionnel du gouvernement fédéral. Selon M. Lévesque, Ottawa n'est absolument pas justifié de continuer son coup de force unilatéral, en sautant par l'étroite fente purement légaliste que le tribunal a constatée. Le leader péquiste n'a pas écarté la tenue à très court terme d'un référendum québécois pour trancher la question.

Même le chef de l'Opposition officielle à l'Assemblée nationale, M. Claude Ryan, a assuré que son parti appuiera toute action du gouvernement du Québec réclamant les respects du jugement de la Cour suprême sur la Constitution. Il a notamment demandé au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision d'aller de l'avant avec ce projet, et de reprendre sur-le-champ les négociations.

En quelques mots, l'avis de la Cour suprême laisse entier le problème politique qui est à la source de la crise constitutionnelle. Les provinces dissidentes trouveront dans ce jugement matière à renforcer leur détermination à poursuivre la bataille car l'unilatéralisme est inconciliable avec le principe fédératif. La balle est maintenant dans le camp du Parlement de Westminster. Déjà, on peut entrevoir certaines difficultés de ce côté, puisque les parlementaires britanniques ont souvent prévenu Ottawa qu'ils s'en tiendraient à la convention, à la loi et à la coutume. Et malheureusement pour Monsieur Trudeau, la Cour donne raison aux provinces sur cette question.

Bernard CARRIER

Le Guide

Journal Hebdomadaire
Fondé en 1930
1130 rue Notre-Dame Nord
C.P. 100
Ste-Marie de Beauce
G0S 2Y0

Imprimé par Les Presses Lithographiques Inc. Lac-Échemin



Enregistrement no 1386
Courrier de la deuxième classe
Dépot légal: Bibliothèque Nationale du Québec

Edité et publié par: Les Journaux Associés S.F. INC.

Directeur: Jean-Marc Gagnon

Rédacteur en chef: Bernard Carrier Bureau: 387-5408

Journaliste: Albert Berube Bureau: 387-5408

Journaliste: Bertrand Carrier

Directeur de la publicité: Richard J. Rheume Bur: 387-5408

Res: 387-2998

Publicitaires: Pierre Martel Tel Bureau: 387-5408

Mario Ferland

BULLETIN D'ABONNEMENT

LE GUIDE C.P. 100 Ste-Marie de Beauce G0S 2Y0

Veuillez m'adresser régulièrement votre publication

Ci-inclus ☐ 12.00 \$ pour 1 an dans la région
☐ 24.00 \$ pour 1 an à l'extérieur de la région
☐ 24.00 \$ pour 1 an États-Unis et autres pays

Veuillez indiquer si vous ☐ abonnement
☐ réabonnement

Nom _____

Adresse _____

Code Postal _____

À STE-MARIE

ONZE RÉSIDENTS S'OPPOSENT À LA RÉFECTION DU RANG ST-ÉTIENNE SUD

Par Bernard Carrier

Sur les 52 propriétaires de maisons ou terrains séparés dans le rang St-Étienne Sud à Ste-Marie, onze d'entre eux s'opposent à la réfection de cette route sur une longueur d'environ 5,5 milles.

C'est ce que LE GUIDE a appris la semaine dernière suite à la réunion toute spéciale, qui s'est déroulée mardi soir dernier (29 septembre) à l'Hôtel de Ville de Ste-Marie et qui mettait aux prises les dirigeants municipaux aux propriétaires de ce rang.

Le gérant de Ville Ste-Marie, M. Michel Lambert, a expliqué au journaliste du GUIDE que la grosse majorité des propriétaires voulaient que ce rang soit élargi, refait à neuf et asphalté, mais que quel-

ques-uns s'y opposaient.

En fait, la Ville de Ste-Marie aimerait que chaque propriétaire cède une partie de leur terrain pour permettre l'élargissement de 32 à 60 pieds du rang St-Étienne Sud.

Étant donné que les propriétaires ne sont pas tous d'accord pour céder du terrain, la Ville fait des mains et des pieds pour les convaincre car ce n'est pas tous les jours que le ministère des Transports accepte d'acquiescer le coût de la facture. En effet, ce projet échelonné sur trois ans est évalué à près d'un million de dollars.

«Le voeu de la population est d'aller de l'avant avec ce projet, de préciser M. Lambert, et ceux qui ne s'entendent pas avec la Ville pourraient

faire face à des mesures d'expropriation. Si on doit aller jusque-là (expropriation), ce sont les résidents de ce secteur (rang St-Étienne Sud) qui devront défrayer la note.»

«La réfection de cette route est nécessaire, d'indiquer Monsieur Lambert, parce que les gens sont écoeurés d'être dans la poussière et d'avoir à circuler sur une route tortueuse.

Un opposant

Rejoint au téléphone, un opposant à ce projet, M. Noël-Marie Maheux, a révélé qu'il n'était pas contre la réfection du rang St-Étienne Sud, mais il n'accepte pas de céder un terrain dont il n'a pas encore fini de payer. De plus, le fait de donner 12 arpents de terrain en largeur, lui fera per-

dre beaucoup de balles de foin.

Et ce n'est pas tout, M. Maheux affirme qu'il doit faire trois quarts de mille sur la route avec ses vaches

pour les changer d'enclos. Si on met de l'asphalte sur ce chemin, les vaches vont trouver cela trop dur et elles risquent de se blesser.

VOULEZ-VOUS ECONOMISER

ÉCONO PIÈCES

C'est pas gros
mais on a c'qui faut

Vous avez **BESOIN** d'huile, d'antigel, d'une batterie, de pneus, de bougies, de pointes, de filtres **OU DE TOUTE AUTRES PIÈCES D'AUTO.**

VENEZ
NOUS VOIR
ON VOUS
CONSEILLERA

ECONO PIECES

au 1011
Blvd Vachon
Ste-Marie

NOMBREUX
SPÉCIAUX
SUR
PLACE

387-4404

Marmelade

Faites parvenir vos photos cocasses et vos drôleries au soin de:
Marmelade
C.P. 100 - Route du Président Kennedy
Ste-Marie de Beauce, G0S 2Y0
Tél.: (387-5408)



L'automne est une saison féerique au Québec, par la diversité du paysage, la luminosité du ciel, la «douceur» du climat. C'est le calme avant la tempête. Cette trêve de la nature nous permet de mieux préparer l'hiver: abriter les arbustes, poser les doubles fenêtres et les contre-portes, vérifier le système de chauffage, faire la mise au point de la voiture, et s'habiller plus chaudement. Tout cela pour vous dire qu'il ne reste plus que 80 jours avant Noël...



Cette belle affiche a été placée la semaine dernière devant les locaux du Guide. Avant que nos dévotionnaires partent en peur avec cela, j'aimerais vous faire remarquer chers amis lecteurs que le journal qui en dit long n'est pas à vendre puisqu'il appartient depuis le mois de mars dernier aux Journaux Ass. S.F. Inc. de Lac-Échemin. Non, ce qui est à vendre, ce n'est pas le journal, mais bien la bâtisse qui abrite l'hebdo le plus lu en ville.

Qui ne connaît pas le député de Lotbinière, M. Rodrigue Biron, qui a été nommé dernièrement ministre de l'Industrie et du Commerce? Bien sûr, tout le monde le connaît, mais saviez-vous que Monsieur Biron était un excellent chasseur. Dernièrement, l'ex-chef de l'Union nationale est allé à la chasse sur la Côte-Nord et il est revenu avec un orignal, un ours et un caribou. Serait-ce que le gars qui était avec lui était un bon chasseur?

Il est venu tellement de monde jeudi dernier à l'en-can d'animaux Talbot de Ste-Marie, et il s'est vendu tellement de veaux d'embouche, que l'ami Serge Talbot s'est couché à 7h00 du matin le lendemain.

Saviez-vous que le volubile Paul-Henri Drouin de Ste-Marie s'était rendu un certain dimanche visiter sa mère à l'hôpital? Apparemment, Paul-Henri était tellement cassé qu'il a été obligé de faire appel à sa «mouman» pour payer son stationnement. J'ai entendu dire que les gardiens étaient habitués de voir de leurs yeux des «gratteux» tenter de les frauder...

Les gens qui vont faire un tour au magasin de Joseph-Arthur Marcoux de St-Elzéar peuvent lire sur une petite pancarte les mots qui suivent: L'URGENT est déjà parti. L'IMPOSSIBLE est en train de se faire. Pour les MIRACLES, nous demandons 24 heures de délai. Ce magasin se spécialise dans la vente et réparation de scies mécaniques...

Le plus sérieusement du monde, le malcommode de Maurice Gilbert de Ste-Marie m'a avoué que jamais la radio de CJVL ne remplacera le journal LE GUIDE. Et moi de répondre: «c'est bien évident!» C'est alors que Maurice rétorque: «As-tu déjà essayé toi de tuer une mouche avec une radio?..»

Une mauvaise nouvelle pour les amateurs de bonne bière, le champagne des pauvres. Depuis une semaine, la caisse de 24 bouteilles de bière au Québec coûte .50¢ à 1,00 \$ de plus. Pour le consommateur, la caisse de 24 coûtera dorénavant entre 13 \$ et 14,75 \$. Si ça continue comme ça, les pauvres vont être obligés de mettre de l'eau dans leur bière...

Avez-vous essayé de faire les mots croisés qui apparaissent depuis maintenant deux semaines dans le Guide TV du pays de l'érable? Non, eh bien vous manquez quelque chose puisque le gars qui fait cela est bon en «joualvert». Les questions qui sont posées touchent de près ce qui se passe chez nous. Les lecteurs assidus du Guide ne devraient pas avoir trop de misère à réussir à remplir la grille. Amusez-vous bien!

À St-Patrice, il y a un maître électricien qui est tellement convaincu des bienfaits de l'électricité qu'il croit même que sa minoune fonctionne à l'électricité. C'est pour cela qu'il manque de gaz avec son auto. N.B. Pourtant ce même bonhomme ne manque jamais de «gaz» pour son corps. N'est-ce pas Jacques Boulanger! De la part d'un ami que l'on surnomme BOUBOU.



Il y a quelques jours, les journalistes Albert Bérubé et Bertrand Carrier du Guide sont allés faire un tour à la Baie James. Ils en sont revenus éblouis. La Baie James, c'est gros, mais jamais Albert n'aurait cru qu'un seul pneu de ce gigantesque camion coûtait 9 000 \$. Oui, vous avez bien lu: 9 000 \$. Comme on peut le constater sur cette photo, Albert a dû grimper dans une échelle pour atteindre la cabine de ce mastodonte.

LE FURETEUR

N.B.: Le jeudi est la dernière journée pour annoncer gratuitement vos activités dans cette chronique.



LE MARDI 6 OCTOBRE

CBVT — Canal 11: L'auteur du livre «Fermez la porte, on gèle», M. René Carrier de Ste-Marie, sera interviewé lors de l'émission Québec-Magazine à 19h00. À ne pas manquer!

LE MERCREDI 7 OCTOBRE

St-Sylvestre: Revue automnale présentée par le Club Lion de St-Sylvestre, à la salle paroissiale de l'endroit.

LE JEUDI 8 OCTOBRE

Ste-Marie: L'Association coopérative des Fermières de Ste-Marie tiendra son assemblée à la salle communautaire. Une personne ressource sera sur les lieux.

Ste-Marie: Le troisième «jogg-o-thon» pour le financement du sport scolaire à la Polyvalente Benoît-Vachon de Ste-Marie aura lieu entre 14h00 et 16h00 à la PBV.

LE VENDREDI 9 OCTOBRE

Ste-Marie: Les Filles d'Isabelle organisent un euchre au Centre récréatif à 20h00.

St-Elzéar: Inauguration du HLM de St-Elzéar.

Ste-Marie: Ouverture officielle de la saison des Beaucerons en l'arène de Ste-Marie. Les Élans de Charlesbourg seront les visiteurs à compter de 21h00.

Vallée-Jonction: Le Club de Ski de Vallée organise des tournois de cartes à tous les vendredis soirs (20h00). Informations: Louise Grégoire 253-5083.

LE SAMEDI 10 OCTOBRE

St-Pierre: La renommée chanteuse Édith Butler donnera un spectacle à compter de 21h00 en l'église de St-Pierre de Broughton.

St-Sylvestre: Les Chevaliers de Colomb organisent une dégustation de vin et fromage à la salle municipale de St-Sylvestre à compter de 20h00.

Ste-Marie: Une veillée pour les membres de l'Âge d'Or de Ste-Marie a été mise sur pied. Elle se déroulera le samedi 10 octobre dans la salle du bas du Centre récréatif à 20h00. Unissons-nous pour commencer la saison hivernale dans la joie.

DU 11 AU 17 OCTOBRE: Semaine des Caisses populaires.

LE DIMANCHE 11 OCTOBRE

Scott: Une fête est organisée pour souligner le 100ième anniversaire de naissance de Mme Gaudiana Nadeau à l'Auberge de la Chaudière à Scott. Vous aimeriez vous joindre à nous, contactez Anne-Marie Marcoux (387-6223).

St-Henri: Le grand Jean Béliveau, ex-vedette des Canadiens de Montréal sera le président d'honneur d'un souper et d'une soirée à l'occasion du premier anniversaire de l'arène de St-Henri.

Ste-Marie: Rallye Navex au Château de Ste-Marie. Les inscriptions et départs se prendront à cet hôtel de 11h00 à 14h00.

Scott: On fêtera en grand le 100ième anniversaire de naissance de Mme Gaudiane Nadeau à l'Auberge de la Chaudière à Scott. Une messe toute spéciale pour elle sera célébrée à 11h00 en l'église de Scott.

LE LUNDI 12 OCTOBRE

Jour de l'Action de Grâce.

LE MERCREDI 14 OCTOBRE

Ste-Marie: Présentation à l'auditorium de la Polyva-

lente Benoît-Vachon de Ste-Marie de la pièce de théâtre «Boeing Boeing» jouée par la compagnie Réjean Lefrançois. Rose «La Poune» Ouellette sera sur les lieux!

St-Joseph: Cocktail-bénéfice à l'école d'Yoville de St-Joseph pour amener des fonds dans la caisse du Parti libéral fédéral de la Beauce. Le ministre des Communications, M. Francis Fox sera sur les lieux!

LE JEUDI 15 OCTOBRE

Début de l'utilisation des pneus à crampons... DÉJÀ!

LE SAMEDI 17 OCTOBRE

St-Bernard: Grande soirée western au centre paroissial de St-Bernard. Prix aux meilleurs costumes westerns. Le tout est organisé par le Club de ballon balai Les Pops.

Scott: Les Châtelaines de Ste-Marie fêteront en grand le 10ième anniversaire de leur organisme à l'Auberge de la Chaudière de Scott. Ça débute à 13h00.

Ste-Marguerite: Il y aura un souper, suivi d'une soirée dansante à l'école centrale de Ste-Marguerite pour souligner le 10ième anniversaire de l'AFEAS.

Vallée-Jonction: Soirée des «champions» à la salle de l'OTJ de Vallée-Jonction.

LE DIMANCHE 18 OCTOBRE

Les élections: Dernière journée pour poser votre candidature afin de devenir maire ou conseiller de votre municipalité. S'il y a lieu, les élections auront lieu le dimanche premier novembre.

Ste-Marie: Session pour les couples de 3 à 10 ans de mariage à la salle communautaire de Ste-Marie. Informations: Lise et Pierre Lacroix (387-4165).

SAISON TOURISTIQUE DU PAYS DE L'ÉRABLE:

LE BILAN EST POSITIF

Par Bertrand Carrier

La région touristique desservie par l'Association Touristique du Pays de l'Érable a dans son ensemble, connu une hausse au niveau de sa clientèle touristique. C'est ce que nous a déclaré M. Yvan Fortin, directeur général de l'A.T.P.E. jeudi dernier, lors d'une conférence de presse qui se tenait à Lévis soit à l'extrême nord du Pays de l'Érable.

On a réussi à déterminer grâce à deux

POSITIONNEMENT DES 18 RÉGIONS TOURISTIQUES DU QUÉBEC

PÉRIODE D'ÉVALUATION DU 8 MAI AU 6 JUILLET 1981

RÉGIONS TOURISTIQUES	POSITION	TOTAL N. de demandes répondues	%
GASPÉSIE	1e	2052	12.59
ÎLES-DE-LA-MADELEINE	2e	1616	9.92
LAC-ST-JEAN	3e	1554	9.54
LAURENTIDES	4e	1160	7.12
QUÉBEC	5e	1108	6.80

Suite à ces évaluations on estime que la présence d'une Asso-

ciation Touristique régionale est primordiale afin de regrouper

toutes les forces vives du milieu touristique. La promotion et la

l'Érable se classerait au 8ième rang quant à sa popularité touristique sur les 18 régions du Québec. On estime à l'A.T.P.E. que les différents programmes

mis sur pied depuis les 3 dernières années ont permis ce rendement.

Voici à se sujet le tableau de popularité des 18 régions touristiques du Québec. Ces

données ont été compilées grâce à un coupon-réponse de la campagne publicitaire «Prenez l'tour du Québec».

BAS-ST-LAURENT	6e	956	5.87
CHARLEVOIX	7e	926	5.68
PAYS DE L'ÉRABLE	8e	837	5.14
ESTRIE	9e	831	5.10
MONTRÉAL	10e	801	4.91
COEUR DU QUÉBEC	11e	711	4.36
NOUVEAU-QUÉBEC	12e	675	4.14
RICHELIEU RIVE SUD	13e	598	3.67
MANICOUAGAN	14e	589	3.61
OUTAOUAIS	15e	579	3.55
ABITIBI-TÉMISCAMINGUE	16e	533	3.27
DUPLESSIS	17e	415	2.55
DE LANAUDIÈRE	18e	355	2.18
TOTAL		16 296	100%

structure d'accueil sont autant de niveaux auxquels il faut s'atta-

quer afin que tout le milieu en profite.



M. Yvan Fortin, directeur général de l'A.T.P.E.

études différentes menées par M. André Marquis de l'A.T.P.E. que l'on avait enregistré cela pour 50% des répondants, une augmentation de clients de 26% par rapport à 1980.

La première étude en était une téléphonique. On a contacté 46 intervenants touristiques soit les propriétaires de motels, hôtels, restaurants et campings et ceux-ci ont affirmé à 24% que la clientèle avait diminué de 19%, alors que 26% ont répondu que tout était demeuré stable.

Selon M. Marquis, le sondage réalisé est très représentatif de ce qui s'est passé car même si l'échantillonnage est réduit, on ne peut parler d'un sondage scientifique mais il n'en demeure pas moins très représentatif.

Il faut comprendre que les lieux de séjour des touristes sont le mode le plus fidèle quant à la représentation du taux de variation de la clientèle touristique. Car il faut se dire en partant que rares sont les résidents qui vont coucher à l'hôtel.

La seconde étude, soit celle de la compilation des données recueillies dans les kiosques d'information touristique ne peut souffrir de comparaison puisque seulement 7 kiosques étaient ouverts cet été comparativement à 12 l'an passé. Avec les 6 000,00 \$ que l'ATPE a reçu du gouvernement, on tentera de régler le problème l'an prochain.

Évidemment, si on en opère 12 l'an prochain, les résidents des municipalités environnantes devront mettre la main à la pâte tout comme a fait la Chambre de commerce de Ste-Marie cet été car ça prend plus que 500,00 \$ par été pour opérer un kiosque touristique.

Encore une fois, c'est le mois de juillet qui a été le plus gros mois avec une fréquentation de 54% par rapport à juin et août. Quant à l'objet d'information des touristes, on a noté que sa première préoccupation était de s'orienter puis de connaître les attraits régionaux.

On a pu cette année, répondre à ces attentes grâce à la carte touristique et les dépliants qu'on a préparé l'hiver dernier.

Compte tenu de l'ensemble des kiosques, l'A.T.P.E. recommande une évaluation et une planification du réseau d'accueil afin de pouvoir améliorer son rendement. Dans un premier temps, on veut bien localiser les kiosques, standardiser les périodes d'ouverture, former le personnel à l'accueil et distribuer de l'information.

On veut aussi trouver une formule de financement des kiosques avec l'aide du milieu dans le but de stabiliser le réseau d'accueil. Enfin, on veut produire une revue touristique dans le but de mieux documenter et informer les touristes.

Enfin, selon une évaluation du M.I.C.T. la région du Pays de



Profitez des nouvelles Obligations d'épargne du Canada. Il y a plusieurs bonnes raisons de les acheter, mais quelles que soient les vôtres, vous êtes assuré de faire un bon placement.

Profitez de leur taux d'intérêt

Les Obligations d'épargne du Canada rapportent 19 1/2% d'intérêt la première année et un minimum de 10 1/2% pour chacune des six années suivantes.

Profitez de leur sécurité

Les Obligations d'épargne du Canada sont garanties par toutes les richesses du Canada.

Profitez de leur facilité d'encaissement

Vous pouvez profiter de vos Obligations d'épargne du Canada dès que vous en avez besoin: elles sont faciles à encaisser en tout temps dans toutes les institutions financières autorisées. Et il n'y a aucune pénalité d'intérêt à l'encaissement après le 31 décembre 1981.

Profitez-en à votre façon

Vous avez la possibilité de choisir le type d'obligations qui vous convient: l'obligation à intérêt régulier ou l'obligation à intérêt composé. L'intérêt d'une obligation à intérêt régulier vous est envoyé par chèque le 1er novembre de chaque année ou versé directement à votre compte de chèque ou d'épargne. L'intérêt d'une obligation à intérêt composé est réinvesti automatiquement dès le 13e mois et s'accumule chaque année au taux annuel alors en vigueur.

Vous pouvez acheter vos nouvelles obligations jusqu'à concurrence de \$15 000. Vous avez le choix de coupures variant de \$100 à \$10 000.

Profitez-en dès maintenant selon le Mode d'épargne sur le salaire

Si votre employeur offre le Mode d'épargne sur le salaire, vous pouvez dès maintenant profiter de ce moyen pratique pour acheter vos nouvelles Obligations d'épargne du Canada.

Profitez-en dès le 13 octobre au comptant ou selon le Mode d'épargne mensuelle

Vous pouvez acheter les deux types d'obligations au comptant chez tous les agents vendeurs autorisés: banques, courtiers, sociétés de fiducie et caisses populaires. Les obligations à intérêt composé vous sont également offertes selon le Mode d'épargne mensuelle.

Les émissions antérieures en profitent aussi

Le taux de rendement de toutes les obligations non échues a été porté à 19 1/2% pour l'année commençant le 1er novembre 1981. Pour chacune des années suivantes jusqu'à l'échéance des obligations, le taux minimum de 10 1/2% continue de s'appliquer.

Émissions antérieures à 1977

Pour les émissions antérieures au 1er novembre 1977, le rendement majoré sera compris dans le boni payable en espèces à l'échéance, que recevront les détenteurs d'obligations de ces émissions. Le nouveau montant du boni applicable à une obligation de \$1 000 de chacune de ces émissions est indiqué au tableau suivant:

Émissions	Échéance 1er novembre	Boni à l'échéance
1968/69	1982	\$276.40
1972/73	1984	\$378.40
1973/74	1985	\$451.70
1974/75	1983	\$212.90
1975/76	1984	\$263.80
1976/77	1985	\$327.00

Pour avoir droit au boni, les détenteurs doivent garder leurs obligations jusqu'à l'échéance.

Néanmoins, ils peuvent encaisser leurs coupons d'intérêt chaque année.

Émissions datées de 1977 à 1980

Pour ces quatre dernières émissions, le nouveau taux s'applique quel que soit l'ancien taux imprimé sur les certificats.

Chaque \$1 000 d'obligations à intérêt régulier rapportera un intérêt de \$195 le 1er novembre 1982. Pour l'année commençant le 1er novembre 1981, les obligations à intérêt composé produiront de l'intérêt simple au taux de 19 1/2% et de l'intérêt composé au taux de 19 1/2% sur l'intérêt gagné au 1er novembre 1981.

19 1/2%

la première année

Ça profite bien!

Canada

ENTREFILETS

Par Bertrand Carrier

LIGUE BRADOR



Les Chacals ont tout remporté cette saison dans la ligue Brador. La remise des trophées s'est déroulée au local Aramis de Ste-Marie vendredi soir dernier. Sur la photo, on peut voir de gauche

à droite: Paulin Napert, représentant Molson, le meilleur lanceur, le meilleur frappeur et Mario Bonneville, président de la ligue.

REMISE DU C.P.B.



On a procédé au cours de la semaine, à la remise d'un chèque pour l'oeuvre des loisirs de Vallée-Jonction. Ce chèque est remis à M. Jacques Gagné de Vallée, par le président du C.P.B., M. Paul-Henri Drouin. C'est le cadeau du C.P.B. en remerciement de l'aide et du terrain que Vallée-Jonction a gracieusement fourni lors du tournoi du C.P.B. au cours du mois d'août dernier. À l'extrême gauche, M. Philippe Breton, représentant des Liqueurs Bourque et à droite, M. Mario Côté, représentant de la brasserie O'Keefe.

LIT-O-THON À ST-ISIDORE



Roger Brochu, Jacques Couture et Léo Labonté ont remporté la grande finale du lit-o-thon qui s'est déroulé dimanche dernier au C.S.C.S. de St-Isidore. Quelque 23 équipes ont pris part à ce lit-o-thon commandité par la brasserie Molson. Ce lit-o-thon était organisé par et pour le club de hockey les Faucons Inc. Oh, j'oubliais, les gagnants étaient commandités par le Garage Guillemette et les Florales Lessard. En passant, vendredi soir, St-Isidore affronte St-Anselme à St-Anselme et dimanche à 14h00, Ste-Claire sera l'équipe visiteuse à St-Isidore.

TOURNOI MISE EN FORME B.D.L.

Le premier tournoi mise en forme de la ligue B.D.L. Laurentide se déroulera les 9 et 11 octobre prochains à St-Joseph. Il n'y a que 4 équipes cette saison soit St-Odilon, St-Joseph, Ste-Marie et Beauceville. St-Victor, on le sait, s'est retiré de la ligue. Voici l'horaire des joutes: vendredi 19h30: Ste-Marie vs St-Odilon; 21h00: St-Joseph vs Beauceville; 22h30: Beauceville vs St-Odilon. Dimanche: 13h00: Beauceville vs Ste-Marie; 14h30: St-Odilon vs St-Joseph; 16h00: St-Joseph vs Ste-Marie. À 20h00, on pourra assister à la finale. Les deux équipes ayant obtenus le plus de points participeront à la finale.

RALLYE ARAMIS

Le rallye annuel Aramis de St-Isidore se déroulera entre 10h00 et 13h00 le dimanche 11 octobre prochain au Manoir Bilodeau. On prend les inscriptions sur place. Parlant des Aramis, autant continuer; le samedi 10 octobre, on procède à la vente du pain aux profits du club Aramis. Tout St-Isidore est appelé à donner généreusement.

TOURNOI À ST-HENRI

On veut vous informer que la deuxième édition du tournoi des vétérans de St-Henri sous la commandite de la Brasserie Molson, dont le représentant est Bob Lemieux, aura lieu du 20 au 22 novembre 1981. Il faut vous inscrire avant le 1er novembre à 882-2159, 882-0305 et 882-0360.

PATINAGE ARTISTIQUE

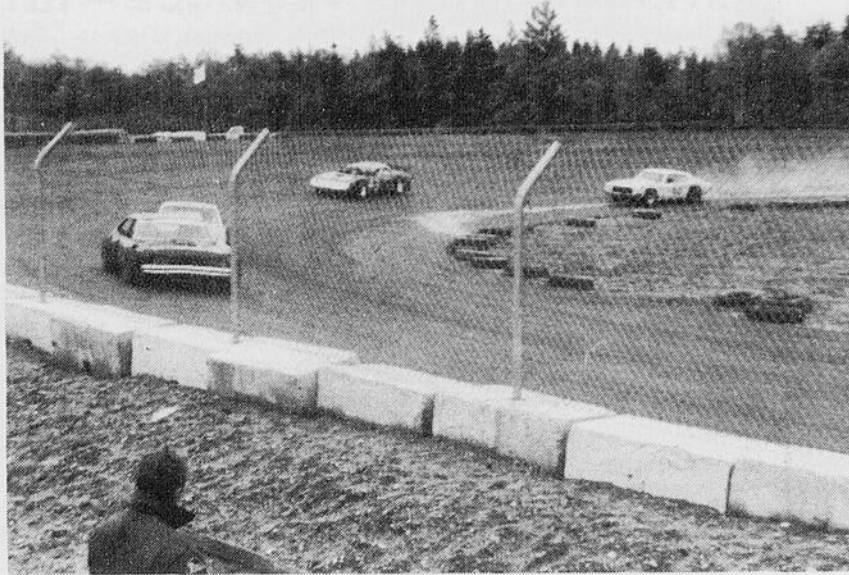


La présidente du club de patinage artistique de Ste-Marie, Micheline Ferland, nous a appris que la campagne de financement du club débiterait bientôt. Encore cette année, les jeunes patineuses et patineurs du club iront vous voir afin que vous leur achetiez des barres de chocolat. Comme c'est la seule fois qu'on ira vous voir, on vous demande d'être généreux.

Fermeture à St-Bernard

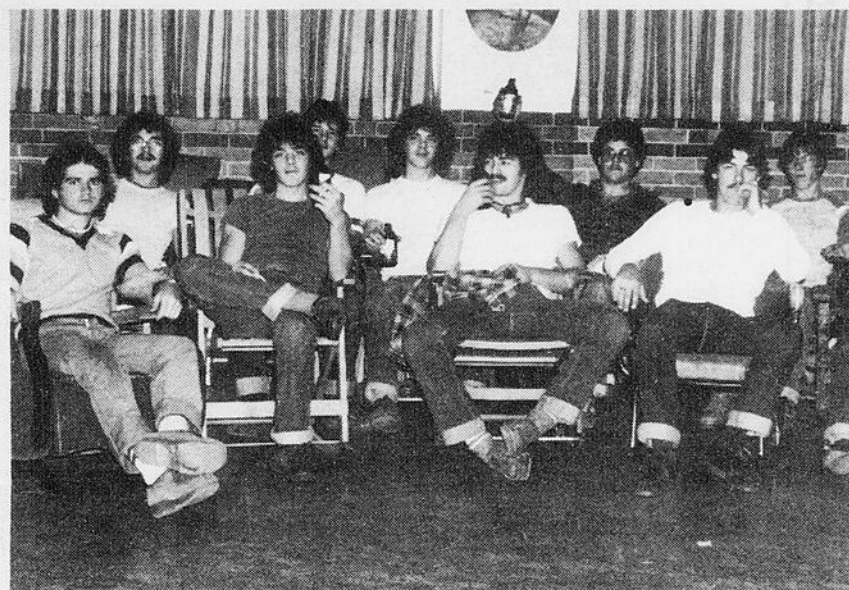
La soirée de fermeture des jeux d'été de St-Bernard aura lieu le vendredi 9 octobre prochain à la salle municipale de St-Bernard. On profitera de l'occasion pour remettre tous les trophées des équipes qui ont participé aux jeux d'été cette saison.

COURSES À ST-LAMBERT



Même s'il a fait un froid de canard dimanche, il y a eu des courses à St-Lambert. Il faut dire qu'il y a déjà eu plus de spectateurs mais dame nature en a refroidi plus d'un dimanche, toujours est-il que André Lachapelle a remporté les 92 tours C.F.L.S. devant Serge Côté. Il y avait plus de 10 000,00 \$ en bourses.

LE BERCETAON



Comme prévu, le bercethon de l'équipe Sport Mercier s'est déroulé dimanche dernier au sous-sol du centre récréatif de Ste-Marie. Les gars ont bercé 10 heures de temps soit de 9h00 à 19h00. Les gars ont recueilli plus de 1 000,00 \$ et seront ainsi capables de jouer tout au cours de la saison. Bravo les gars pour votre initiative.

ENCORE MARTIN GAGNON

Le tournoi de tennis «R. Bélanger» a encore une fois été remporté par Martin Gagnon. Il a eu raison de Adrien Demers 7-5 et 6-1 au club de tennis Rive-Sud. Chez les dames, Paulette Rodrigue de St-Georges a quant à elle battu Johanne Fortin 6-4, 4-6 et 6-1.

LA L.D.L. FUSIONNE

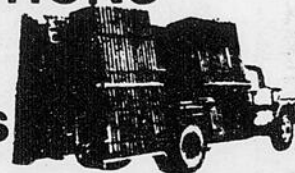
Malgré que le président de la ligue L.D.L., M. Gérard Paré de St-Bernard ne soit pas très bavard, on a appris que la ligue de hockey L.D.L. de St-Gilles a fusionné avec le C.I.L.M. de St-Agapit. Par ailleurs, on a décidé de ne pas utiliser des arbitres de la Fédération Québécoise de hockey sur glace. Serait-ce qu'on a eu des problèmes avec ces gens-là?



GALERIES DE LA
CHAUDIERE, 387-4081
STE-MARIE, BEAUCE

HALLS DU PALAIS
ST-JOSEPH, BEAUCE
397-4735

FONDATEURS de Maisons



BENOIT LANDRY
Ste-Marie, Beauce
Tél.: 387-3539 387-2292

VILLE STE-MARIE, BCE

387-6172

DÉCORATION - MARIN BRIE

TAPIS, PRÉLART, CÉRAMIQUE,
RIDEAUX, TAPISSERIE,
VENTE ET POSE
CONFECTION DE RIDEAUX
PEINTURE J.B.M.

Ouvert tous les jours jusqu'à 21h00
404, St-Cyrille & Boul. Vachon

6

6

6

LIGUE INDUSTRIELLE

LA BARONET A VAINCU TOUT LE MONDE

par Bertrand Carrier

Voilà, c'est fait, la Baronet a eu raison des trois autres équipes de la ligue de hockey Industrielle Molson de Ste-Marie qui, cette année encore, est sous la présidence de Guy Lachance.

La Baronet a gagné 10 à 3 contre Sport Mercier et dans l'autre rencontre, C.J.V.L. a eu raison de G.A. Nadeau Gulf par la marque de 8 à 6 avec en vedette Jacques Vachon qui a participé au 8 buts des siens en faisant 4 buts, 4 passes.

Du grand Jacques Vachon

Avec cette performance de 4 buts et 4 passes, Jacques Vachon s'est glissé au premier rang des compteurs. Il a maintenant 11 points soit trois de plus que son compatriote Denis Sylvain.

C'est pourtant G.A. Nadeau Gulf qui a pris les devants et menait 3 à 1 après la première période et 5 à 3 après la deuxième. Le revirement s'est donc produit en troisième où C.J.V.L. y est allé de 5 buts contre un.

Pour les gagnants, Julien Turcotte et Denis Sylvain ont complété avec chacun une paire de buts. La riposte est venue de Royal Poulin (2), Michel Lambert, Serge



Veilleux, Roger Lapointe et Jean-Louis Bisson. Signalons que Serge Veilleux et Roger Lapointe ont aussi participé à 4 buts des leurs.

Au chapitre des punitions, C.J.V.L. en a pris 4 et G.A. Nadeau Gulf aucune.

Bernard Carrier y va de 3 buts

La Baronet a gagné 10 à 3 et le jeune Bernard Carrier y est allé de 3 buts. Son premier tour du chapeau de la saison. Au cours de la

même partie le rude joueur Raynald Lapierre a pris 3 punitions et a été chassé de la rencontre.

D'autre part, Claude Voyer a réussi 2 buts et 4 passes dans cette

partie. Yvon Mercier a lui aussi obtenu 2 buts, les autres allant à Gaëtan Pouliot, Maurice Gilbert et Raynald Lapierre.

Raymond Lacroix a riposté avec 2 buts,

l'autre allant à Gilles Normand. Avec un pointage de 10 à 3, que peut-on dire de plus? Il devrait y avoir des échanges sous peu afin d'équilibrer les équipes.

JUNIOR «B» QUÉBEC-MÉTRO

LES BEAUCERONS PERDENT À STE-FOY

par Bertrand Carrier

Les Beaucerons de Ste-Marie ont perdu leur première partie de la saison dans la ligue Junior «B» Québec-Métro par le compte de 5 à 2 contre Ste-Foy. Il faut dire que les Beaucerons rencontraient l'équipe qui a remporté les séries éliminatoires l'an dernier.

Dany Bonneville a enregistré les deux buts des Beaucerons qui, avec cela, menaient 2 à 1 au début de

la troisième période. En troisième, Ste-Foy a marqué 4 buts dont 2 en avantage numérique.

Ste-Marie n'a pu profiter des punitions du Ste-Foy alors que ces derniers ont enregistré 3 buts en avantage numérique. À ce chapitre, Ste-Foy en a pris 22 contre 20 pour les Beaucerons.

Quant aux lancers, Ste-Foy en a fait parvenir 48 à Alain Ri-

chard tandis qu'on ripostait avec 35 lancers.

Benoit Tremblay, Yvon Lemelin, Clément Hébert, Marc Sénéchal et Louis Côté ont enregistré les buts du Ste-Foy.

Les Beaucerons tenteront de se reprendre en fin de semaine prochaine soit vendredi soir en accueillant Charlesbourg et dimanche en recevant Beauport.

LIGUE JUNIOR C BEAUCE CLASSEMENT

POSITION DES ÉQUIPES	P.J.	G.	N.	P.	P.P.	P.C.	GARD.	TOTAL
St-Henri	3	3	0	0	22	5	1.6	13
Lauvion	2	2	0	0	19	4	2.0	9
St-Bernard	2	2	0	0	13	5	2.5	9
St-Romuald	2	2	0	0	10	5	2.5	8
St-Hénédine	3	1	0	2	11	11	3.7	7
St-Lambert	2	1	0	1	13	10	5.0	6
St-Agathe	1	1	0	0	3	0	0.0	5
St-Isidore	3	1	0	2	7	13	4.3	5.0
St-Agapit	2	1	0	1	5	10	5.0	4.5
St-Anselme	2	1	0	1	3	8	4.0	4.5
Lyster-Laurierville	2	1	0	1	2	4		4.0
Breakeyville	2	0	0	2	3	5	2.5	2.0
St-Claire	2	0	0	2	1	12	6.0	1.5
St-Étienne	2	0	0	2	8	14	7.0	1.0
St-Patrice	2	0	0	2	7	21	10.5	0.5

B — CONFÉRENCE BEAURIVAGE	C — CONFÉRENCE CHAUDIERE	E — CONFÉRENCE ETCHÉMIN
Lauvion	St-Bernard	St-Henri
St-Agathe	St-Lambert	St-Romuald
St-Agapit	St-Isidore	St-Hénédine
Lyster	Breakeyville	St-Anselme
St-Patrice	St-Étienne	St-Claire

NOM DES COMPTEURS	ÉQUIPE	BUTS	AIDES	TOTAL
Gilles Buteau	St-Henri	4	5	9
Alain Savoie	St-Bernard	2	6	8
Donald Rousseau	Lauvion	5	2	7
Yves Côté	Lauvion	2	5	7
Langis Gagnon	St-Lambert	2	5	7
Alain Dubé	St-Lambert	2	5	7
Serge Breton	St-Bernard	4	2	6
Mario Deschênes	St-Isidore	4	2	6
Sylvain Lemieux	St-Henri	3	3	6
Michel Brochu	St-Henri	2	4	6

NOM DES GARDIENS DE BUTS	P.J.	B.A.	MOY.
St-Agathe	1	0	0.0
St-Henri	3	5	1.6
Lauvion	2	4	2.0
Lyster-Laurierville	2	4	2.0
St-Bernard	2	5	2.5
St-Romuald	2	5	2.5
Breakeyville	2	5	2.5
St-Hénédine	3	11	3.7
St-Anselme	2	8	4.0
St-Isidore	3	13	4.3

LIGUE INDUSTRIELLE

Baronet: 10 vs Sport Mercier: 3
CJVL: 8 vs Gulf: 6

ÉQUIPES	P.J.	G.	N.	P.	P.P.	P.C.	TOTAL
Baronet	3	3	0	0	17	5	6
CJVL	3	2	1	0	13	13	4
Sport Mercier	3	1	2	0	14	17	2
Gulf	3	0	3	0	10	19	0

NOM DES COMPTEURS	ÉQUIPES	BUTS	ASS.	TOTAL
Jacques Vachon	CJVL	5	6	11
Denis Sylvain	CJVL	5	3	8
Gilles Normand	Sport Mercier	3	4	7
Raymond Lacroix	Sport Mercier	3	4	7
Roger Lapointe	Gulf	2	5	7
Yvon Mercier	Baronet	5	1	6
Maurice Savoie	Sport Mercier	3	3	6
Royal Poulin	Gulf	3	3	6
Maurice Gilbert	Baronet	2	4	6
Claude Voyer	Baronet	2	4	6
Raynald Lapierre	Baronet	1	5	6
Serge Veilleux	Gulf	1	5	6

GARDIENS DE BUTS	ÉQUIPES	P.J.	B.A.	MOY.
Maurice Lessard	Baronet	3	5	1.66
Jean-Guy Veilleux	CJVL	3	13	4.33
Jean-Yves Poulin	Sport Mercier	3	17	5.66
Jean Dupuis	Gulf	3	19	6.33

PROCHAINES RENCONTRES:
Gulf vs Sport Mercier: 20h30.
Baronet vs CJVL: 22h00.

BALLON SUR GLACE MOLSON

MARDI LE 29 SEPTEMBRE:
St-Patrice: 2 vs Econo-Car: 0
F.L. Moteur: 0 vs Maulo: 5
Barons: 0 vs Centre-Ville: 3

ÉQUIPES	P.J.	G.	N.	P.	P.P.	P.C.	TOTAL
St-Patrice	3	3	0	0	7	2	8
Centre-Ville Ste-Marie	3	2	1	0	8	2	4
Econo-Car de Scott	3	1	1	1	5	6	3
St-Elzéar—Maulo	3	1	1	1	10	6	3
Barons de Scott	3	1	2	0	4	8	2
F.L. Moteurs Ste-Marie	3	0	3	0	1	12	0

NOMS DES COMPTEURS	ÉQUIPES	BUTS	ASS.	TOTAL
Gérard Perreault	Centre-Ville	2	3	5
Paul-André Bédard	St-Patrice	3	1	4
Harry Giguère	Centre-Ville	2	1	3
Eddy Berthiaume	Maulo	2	1	3
Cécilien Berthiaume	Maulo	2	1	3
Yvon Côté	Econo-Car	1	2	3
Pierre Jabon	Econo-Car	1	2	3
Germain Lehoux	Maulo	1	2	3
Yoland Bédard	St-Patrice	1	2	3
André Faucher	Centre-Ville	0	3	3

PROCHAINES RENCONTRES:
Mardi le 6 octobre:
20h40: Centre-Ville vs Maulo
21h40: Econo-Car vs Barons
22h40: St-Patrice vs F.L. Moteurs



L'INDUSTRIELLE

Compagnie d'Assurance sur la vie

ASSURANCE
AUTOMOBILE

ASSURANCE
GÉNÉRALE



MICHEL DROUIN
représentant

Vous avez un besoin à couvrir?

Que ce soit en:

ASSURANCE-VIE
ÉPARGNE

FONDS DE RETRAITE
ASSURANCE GROUPE

Je suis disponible pour répondre à tous ces besoins
Je me ferai un plaisir de vous conseiller
gens de Ste-Marie et des environs
POUR DE PLUS AMPLES RENSEIGNEMENTS
VEUILLEZ COMMUNIQUER

114, rue Notre-Dame, Ste-Marie, Bce 641, rue Principale, St-Elzéar

387-4840

387-6246

CLINIQUE CHIROPRATIQUE DE BEAUCE ENR.

DR R.B. FORTIER D.C.

Docteur en chiropratique



391, BOUL. VACHON
VILLE STE-MARIE

HEURES DE BUREAU
(sur rendez-vous)

TÉL.: 387-5156

BEAUCE NET ENR.



Nettoyage résidentiel — commercial et industriel
entretien de bureau — lavage de vitres
lavage de tapis et plancher
décapage et cirage de prélaters et tuiles,
grand ménage — ménage après incendie

836, NOTRE-DAME SUD, STE-MARIE, BCE
387-2900

C'EST BIEN FINI



L'équipe gagnante: Grenier et Jalbert.

LES PETITS DANSEURS AU PAYS DE CHANTERELLE

PARTOUT EN PROVINCE SAUF ICI

(B.C.) Une vingtaine de danseurs de la troupe des Petits danseurs de Ste-Marie dont s'occupe déjà depuis 5 ans Mme Lise Sirianni, ont passé à la télévision, le dimanche 4 octobre dernier, dans le cadre de l'émission «Au Pays de Chantarelle», animée par Pierrette Boucher.

Si vous l'avez vu, c'est que vous étiez à l'extérieur de la région parce qu'ici, Télé-Capitale, pour une raison qu'on ignore, ne l'a pas inséré dans son horaire.

Même si on n'a pu les voir, les gens de Montréal, Chicoutimi et Rimouski, connaissent maintenant les petits danseurs de Ste-Marie.

Les enfants étaient un peu déçus de ne pouvoir pour une fois se voir, de nous expliquer Lise Sirianni. Malgré cela, on espère encore pouvoir obtenir la cassette de l'enregistrement afin de pouvoir la montrer à Ste-Marie.

Toujours selon Mme Sirianni, l'expérience de l'enregistrement vécue par ses jeunes

danseurs a été très enrichissante. L'équipe technique et Pierrette Boucher ont été extrêmement gentils. Tout s'est bien déroulé et tout le monde était content.

«Au moins de termi-

ner Lise Sirianni, visiblement déçue elle aussi, un peu plus de gens savent que plusieurs jeunes de Ste-Marie pratiquent la danse d'une façon toute spéciale.



par Bertrand Carrier

Ça y est, c'est fini pour la balle-molle à St-Elzéar pour cette saison. La semaine dernière on a remis des trophées aux plus âgés et cette semaine ça a été le tour des plus jeunes.

On a remis simultanément les trophées de la ligue féminine et de la ligue masculine. Les deux ligues étaient commanditées par la Brasserie Molson dont le représentant est Jean-Luc Marcoux.

Chez les dames, Alimentation Nadeau et Vallée a gagné le championnat de la saison régulière et le J.D. Sylvain, les séries éliminatoires. Les joueuses les plus utiles ont été Pascale Jacques pour J.D. Sylvain et Julie Mifsud pour A. Nadeau et Vallée.

Les meilleures lanceuses ont été Jocelyne Mifsud et France Grenier. Quant à la meilleure frappeuse, le titre est allé à France Drouin.

Chez les hommes, la formation du Grenier et Jalbert a tout raflé. Les joueurs les plus utiles ont été Denis Drouin pour les champions; André Létourneau pour Cuisines Modernes Gagné; Alain Marcoux pour Caisse pop St-Elzéar; Gilles Proulx pour St-Séverin et André Laverdière pour Chalsé-Vac.

Les meilleurs lanceurs ont été: Paul Lehoux et Stéphane Grondin, quant au meilleur frappeur c'est Denis Drouin. Bravo à

tous les participants ainsi qu'aux bénévoles.

Merci aussi à sa femme Yolande. Jean-Luc Marcoux et



La larme à l'oeil, Jean-Luc Marcoux et son épouse Yolande, reçoivent un superbe relief de la part de tous les joueurs de balle de St-Elzéar pour 6 ans de loyaux services. Gérald Marcoux et Philippe Lessard sont également sur la photo.



Les joueurs les plus utiles à chaque équipe. Dans l'ordre habituel: Jean-Luc Marcoux, André Laverdière, Gilles Proulx, André Létourneau, Denis Drouin, Philippe Lessard, Alain Marcoux et Gérald Marcoux.



De gauche à droite: Philippe Lessard, France Drouin, Sylvie Drouin, Pascale Jacques, Jean-Luc Marcoux, Julie Mifsud, France Grenier, Jocelyne Mifsud et Gérald Marcoux.

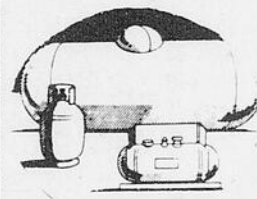
JEAN-CLAUDE LAPLANTE



VENTE ET POSE
Tapis - Prêlart - Céramique

21, Place Beauséjour Tél.: 387-7413
St-Elzéar, Bce

GAZ PROPANE



Vente et Installation
Accessoires au propane
Chauffage temporaire
Remplissage de bonbonne

G.R.G. PROPANE INC.

ST-SYLVESTRE, LOTBINIÈRE
REPRÉSENTANT MICHEL BRETON
Jour: 596-2132 — Soir: 387-7699

LAISSEZ-VOUS CHOYER AU RAMADA INN

CÔTE DE LIESSÉ (DORVAL) MONTRÉAL

"Spécial Vacances"

\$40. par famille (2 enfants, 2 adultes)

Spécial de Luxe par famille incluant 2 chambres communicantes.

\$60. PAR NUITS Une pour les parents, une pour les enfants 2 salles de bain

Stationnement et service de limousine de l'aéroport de Dorval gratuit.

Profitez de notre piscine intérieure avec terrasse privée. Ainsi que de nos activités sportives à proximité de notre hôtel. Situé à quelques minutes des Centres d'Achats, salon de quilles, l'hippodrome Blue Bonnets, Racquet Club et le Nautilus.

Les réservations doivent être faites à l'avance.

L'AUBERGE RAMADA (Dorval)
6,600 Côte de Liesse, Montréal H4T 1E3

Téléphone: (514) 342-2262 Telex: 05-824625

Québec & Ontario: 1-800-268-8930 Réservations sans frais: Autres Provinces: 1-800-268-8998

Pl les presses lithographiques inc.

A VOTRE SERVICE
DEPUIS PLUS DE 20 ANS

CONSULTEZ-NOUS POUR TOUT GENRE D'IMPRESSION

ENVELOPPES
PAPIER À LETTRES
FORMULES COMMERCIALES
DES SPÉCIALISTES VOUS GUIDERONT POUR LE CHOIX DE SIGLES COMMERCIAUX COULEURS ETC...



333, 3e AVENUE, LAC ETCHÉMIN
TÉL.: 625-6901 — 625-4801



LEURRES ET CARTOUCHES

par Jeannot Ruel, A.J.P.A.

Précisions importantes sur la chasse du gros gibier cette saison

Certains règlements et points de loi concernant la chasse laissent plusieurs sportifs perplexes; de nombreuses questions me sont posées à ce sujet et celles-ci reflètent le souci général devant l'interprétation de ces points de loi. Je vais donc tenter dans les lignes qui suivent d'expliquer de la façon la plus simple et concise possible les principaux règlements qui peuvent prêter à confusion.

ARC OU ARBALÈTE?

Tout le monde sait qu'une saison spéciale de chasse du chevreuil à l'arc existe dans plusieurs zones depuis l'année dernière; cette année on a aussi ajouté une saison spéciale de chasse de l'original à l'arc. La question que les chasseurs se posent le plus souvent est celle-ci: peut-on chasser avec un arbalète durant la saison spéciale de chasse à l'arc? La réponse est

NON! Cette saison est réservée à la chasse avec **ARC ET FLECHE SEULEMENT.**

La source de la confusion des chasseurs à ce sujet est probablement le permis spécial pour chasser à l'arc ou à l'arbalète que le chasseur peut se procurer même s'il ne détient pas un certificat du chasseur. Ce permis est justement là pour accommoder ceux qui n'ont pas suivi de cours en manœuvre d'armes à feu et qui ne désireraient chasser qu'avec un arc ou un arbalète. L'utilisateur de l'arbalète devra donc chasser en saison régulière seulement et son arme est illégale pendant la saison spéciale de chasse à l'arc.

CERTIFICAT SUSPENDU

On sait qu'un chasseur reconnu coupable d'une infraction à la loi de la conservation de la faune peut se voir suspendre son

certificat du chasseur. Certains braconniers se sont dit: «Y a rien là, on va écrire pour demander un permis spécial de chasse à l'arc et à l'arbalète, puisqu'on n'a pas besoin de certificat du chasseur pour l'obtenir». Ce faisant, ils commettent une autre infraction qui peut leur coûter cher.

La loi dit: quiconque sollicite ou détient un permis de chasse, alors que son certificat de chasseur est suspendu, commet une infraction et est passible, en outre du paiement des frais, d'une amende de 300 \$ à 1 000 \$ ou d'un emprisonnement d'un à trois mois, ou des deux peines à la fois. Ceci vaut pour une première infraction et la peine pour une deuxième infraction est encore plus sévère.

FLECHE OU BALLE?

Il y aura toujours des petits malins pour profiter de la saison spéciale de

chasse à l'arc comme couverture en abattant un animal avec une arme à feu, en plantant une flèche dans la blessure et en tentant de faire passer l'animal pour un gibier abattu à l'arc. Cette année, une petite surprise attend ce genre de tricheurs.

Une méthode de détection, mise au point par une équipe de spécialistes de l'Etat de New-York, est maintenant à la disposition des agents de conservation chargés de procéder à l'enregistrement. Il s'agit simplement de détecter la présence de plomb dans la blessure en utilisant un réactif chimique, l'acide rhodizonique. Des essais ont été faits sur toutes sortes de gibiers abattus avec des armes à feu de calibres différents, de la petite .22 jusqu'à la .30/06; on a ensuite introduit une flèche dans le trou fait par la balle et la présence de plomb fut relevée dans tous les spécimens.

COMBIEN DE PERMIS?

Le permis ordinaire et le permis spécial de chasse à l'arc ou à l'arbalète semblent être une autre source de confusion pour certains sportifs qui se demandent s'ils doivent obligatoirement se procurer les deux pour profiter des deux saisons. Eh bien voici: le permis régulier donne droit de chasser avec arme à feu traditionnelle, arme à poudre noire, arc ou arbalète, donc n'importe quelle arme légale pour le type de chasse en question. Avec ces permis, vous pouvez donc chasser à l'arc en saison spéciale de chasse à l'arc, et à l'arme à feu en saison régulière. Cependant, vous n'avez droit qu'à un seul chevreuil par année; ce qui veut dire que si vous avez abattu un chevreuil pendant la saison spéciale de chasse à l'arc, votre permis est invalidé et vous ne pouvez plus chasser le chevreuil en saison régulière.

Pour l'original, c'est la même chose, sauf qu'il faut deux permis sur une même bête, et cela autant en saison spéciale de chasse à l'arc qu'en saison régulière.

Le détenteur d'un permis spécial de chasse à l'arc ou à l'arbalète peut aussi profiter des deux saisons: il devra chasser seulement avec un arc durant la saison spéciale de chasse à l'arc, et pourra chasser à l'arc ou à l'arbalète durant la saison régulière. Encore là, il ne pourra récolter qu'un seul chevreuil au cours de l'année; s'il abat un ori-

ginal au cours de l'une ou l'autre saison, son permis est invalidé et cet original devra aussi porter un deuxième permis.

ABATTAGE DE FEMELLES ET FAONS PERMIS

Durant toute la durée de la saison spéciale de chasse du chevreuil à l'arc, le chasseur peut abattre un mâle, une femelle ou un jeune. Ce qui est nouveau cette année, c'est que l'abattage d'un chevreuil de tout âge ou sexe sera aussi permis lors de la première journée de chasse régulière, soit le 31 octobre, et cela dans toutes les zones où la chasse au chevreuil est permise.

Donc, samedi le 31 octobre 1981, soit la journée d'ouverture de la chasse du chevreuil à la carabine, le chasseur pourra abattre mâle, femelle ou jeune. Mais, attention! Cette permission ne vaut que pour cette journée-là. Pendant tout le reste de la saison, le chasseur ne pourra abattre que le mâle porteur de bois de plus de 7 centimètres de longueur. Passé cette journée du 31 octobre, la loi du mâle sera donc en vigueur pour le reste de la saison.

L'enregistrement des bêtes abattues le 31 octobre, mâle, femelle ou jeune, devra se faire obligatoirement au plus tard le lundi 2 novembre 1981. Ne vous avisez donc pas d'aller enregistrer une femelle ou un jeune le mardi 3 novembre ou les jours suivants, vous seriez probablement mal reçu.

Cette permission n'était d'abord pas prévue dans le résumé des règlements de cette année, mais le ministère a émis des communiqués officiels à cet effet vers la fin du mois de septembre. Tous les chasseurs devraient maintenant en être bien au courant.

La possibilité de chasser ou non la femelle et le faon sera revue à chaque année, selon la rigueur de l'hiver et le taux de reproduction. À cet effet, le ministère demande la collaboration des chasseurs pour recueillir les ovaires des femelles abattues, ce qui permettra aux biologistes de faire des analyses sur le taux de reproduction de la population de chevreuils.

Si vous ne savez pas comment prélever les ovaires d'une femelle abattue, le ministère a publié un dépliant qui indique les étapes à suivre. Vous pouvez vous procurer ce document dans les bureaux régionaux ou en écrivant à: Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, C.P. 22 000, Québec G1K 7X2.

Les ovaires prélevés devront être remis aux biologistes en poste dans chacun des bureaux régionaux du ministère. Il y a de l'intérêt du chasseur de collaborer de son mieux, puisque ceci permettra de déterminer en bonne partie si la chasse aux femelles et aux faons sera permise l'année suivante. Les chasseurs qui collaboreront à ce programme recevront un écusson du ministère en remerciement.

CARTES PROFESSIONNELLES

Tél. 387-5043 Bureau jour, soir, samedi, sur rendez-vous

GRAVEL, PAQUET
AVOCATS
Me Pierre Gravel, D.E.C. L.L.L.
421, Boul. Vachon Nord,
Ste-Marie, Cte Beauce, Qué.
G0S 2Y0
1274, Des Gouverneurs,
Sillery
527-6461
(AIDE JURIDIQUE ACCEPTÉE)

Tél. 387-2995

Léo Morissette, D.D.
Raymond Morissette, D.D.
DENTUROLOGISTES
185, boul. Larochelle
(coin St-Jean) Ste-Marie, Beauce

Ferland & Ferland
AVOCATS ET PROCUREURS
150 sud, rue NOTRE-DAME, Ste-Marie, Beauce
Tél.: 387-6628
Louis-Clement Ferland Paul-Rene Ferland
b.a.l.l. b.a.l.l.
Louis-Alfred Ferland, C.R.

ESPACE LIBRE

Marquis Lachance D.D.
denturologiste
165, NOTRE-DAME NORD
STE-MARIE, BEAUCE
TEL.: 387-2865

Lachance, Parent & Ass.
comptables agréés
1497 RUE ST-GEORGES
ST-BERNARD, CTE DORCH., P. QUE.
G0S 2G0
TEL.: 475-6637

Jocelyn Drouin, Ing. B.Sc.A.
Les consultants **BPR** (Beauce)
Ingénieurs - Conseils
287, ave Marguerite-Bourgeois,
Ste-Marie, Bce Nord, G0S 2Y0
Tél.: (418) 387-4140

SAB ROBERT NADEAU
ind. président
Conseiller en développement de système
Conseiller en administration
Impôt sur le revenu
Etats financiers mensuels
Conseils budgétaires
Système comptable
pour tous genres d'entreprises
Les Services Administratifs
de Beauce Inc.
129, Rue Kennedy, Scott-Jonction G0S 3G0
Tél. (418) 387-4575

Bureau d'Aide Juridique
387-5288
808, avenue du Palais
St-Joseph, Beauce
Marc Giroux, D.E. C.L.L.L.
Hubert Couture, D.E.C.L.L.L.
Heures de bureau: Tous les jours de
8h30 à 16h30

les consultants de
beauce-nord
LOUIS DION ingénieur
STE-MARIE
Edifice Laurentien
240, Ave. du Collège
Ville de Ste-Marie
Beauce-Nord
387-8191

VACHON, CARBONNEAU, VACHON
Notaires, conseillers juridiques
54, NOTRE-DAME N., STE-MARIE, BCE
(ancien édifice B.C.N.) 387-2922
Renald Vachon, L.L.L.D.D.N.
Jacques A. Vachon, L.L.L.D.D.N.
Paul Carbonneau, L.L.L.D.D.N.

ADS Angers, Drouin, Simard et associés inc.
groupe conseil
PAUL DROUIN
ingénieur
2014, Boul. Charest Ouest, suite 200
Ste-Foy, Qué. G1N 4N6 Tél.: (418) 687-0169
530, Turmel, Ste-Marie, Beauce
Ste-Marie tél. (418) 387-4751

CLUB DE TENNIS ET RACQUETBALL ÉLITE INC.

ON SE DONNE ENCORE 30 JOURS

par Bertrand Carrier

On se donne jusqu'au 30 octobre pour recueillir les 250 000,00 \$ qui nous permettront de débiter la construction à Ste-Marie du club de tennis et racquetball Elite Inc. C'est ce qu'a révélé M. Cyrille Dulac, promoteur du projet, suite à une réunion des actionnaires, tenue au cours de la semaine dernière.

On s'était donné jusqu'au 30 septembre soit un peu plus de 15 jours pour recueillir 250 000,00 \$. On en a recueilli 140 000,00 \$, malgré ce laps de temps très court et le nombre restreint de recruteurs dont on disposait.

Les membres réunis en fonction de ce projet sont actuellement très satisfaits du déroulement de la campagne de recrutement car ils sont favorablement accueillis partout où ils se rendent.

On sait qu'il en coûtera près de 1 000 000,00 \$ pour réaliser ce gros projet

et on se donne jusqu'au 30 décembre 81 pour ramasser la balance de 50 000,00 \$ qui restera à récolter pour atteindre l'objectif de base qui est de 300 000,00 \$.

Donc, d'ici le 30 octobre, vous avez le temps de rencontrer les recruteurs et de fournir votre 1 000,00 \$. Après tout, il faut vous dire que 1 000,00 \$ ce n'est pas beaucoup pour devenir propriétaire d'un complexe sportif qui en vaudra 1 000 000,00 \$.

On vous invite fortement à souscrire à ce projet qui profitera à tous les sportifs de la région. Sans compter ce qu'un tel complexe peut amener dans la région, en terme d'activité économique.

Il ne faut pas laisser passer cette opportunité. Par les temps qui courent, ce projet jouera certes un rôle extrêmement positif. Son pouvoir d'attraction ne doit pas être minimisé; on saura

s'en rendre compte dans quelques années.

La prochaine rencontre des membres du Club Elite Inc. aura lieu à la Seigneurie de Ste-Marie le mercredi 21 octobre prochain. On compte sur la participation de tous les membres afin de discuter des points qui seront à l'ordre du jour.

D'ici là, la modification apportée à la convention initiale, disant qu'on avait jusqu'au 30 septembre 81 pour recueillir les 300 000,00 \$, permettra de reporter au 30 décembre 1981 cette date d'échéance. Les personnes ayant signé la convention initiale devront se résigner afin de rendre l'amendement officiel.

Entre temps, si des personnes sont intéressées à participer à ce projet, elles n'ont qu'à communiquer avec MM. Cyrille Dulac à 387-2824 ou encore avec Maurice Dulac à 387-2823.

ALLÔ L'MONDE! 7

par Jean-Claude Trait

Je profite qu'il mouille terrib' pour m'occuper de «Allô l'monde!». Parce qu'il faut vous dire que je suis après terminer mon bois de chauffage, car je ne me chauffe qu'au bois (poêle à bois dans la cuisine et fournaise à la cave). Je sais, vous allez dire que je suis ben en retard, que je n'ai pas été prévoyant, que je suis un pas-d'allure, etc. Tout ça, je le sais déjà, je me connais mieux que vous me connaissez. Toujours est-il que mon bois n'est pas encore terminé.

Cependant, il est abattu depuis le printemps dernier. Je ne coupe que les arbres malades, ceux qui sont à la veille d'en rependre, ceux qui sont en surpopulation (comme pour les carottes), ceux qui sont morts.

J'ai donc abattu ces arbres au printemps (je travaille à la chaîne-saw, car le sciote c'est trop dur; on n'a plus, à notre époque, la force et l'endurance de nos ancêtres, on dégénère les boys!). Actuellement, mon travail consiste à chaîner un gros arbre et deux moyens et, avec mon boeuf attelé aux traits et au bas-cul, à les ramener à la maison.

Vous allez trouver que je suis pas mal contradictoire. D'un côté, j'utilise une chaîne-saw (ou scie à la chaîne ou tronçonneuse, pour fermer la trappe aux maniaques de la langue), et de l'autre, je travaille avec un boeuf...

C'est d'même!

Faut vous dire que, chez moi, le progrès n'est pas roi. Les seuls instruments modernes que je possède sont: un congélateur (pour éviter le gaspillage), une chaîne-saw (pour éviter la fatigue), un réfrigérateur, un pompe électrique dans la cave pour l'eau et un bon radio AM-FM pour rester en contact avec les autres.

Je n'ai pas d'auto, mais deux jambes et un bicycle à pédales, mais en compensation je ne fais pas de cholestérol, ni de mauvaise graisse, ni de bedon, ni d'anémie.

Vous pouvez pas savoir le fonne que j'ai à travailler avec un boeuf! Au début, j'en avais deux; ils s'appelaient Massey et Ferguson. Je les ai domptés tous les deux, mais Ferguson était pas mal malin et pas ben porté sur l'ouvrage: quasiment comme un gars de la Voirie! Ça fait que je l'ai vendu, pis j'ai gardé Massey.

Massey a 3 ans et demi. Il est fort comme un... boeuf. Il est arrangé (époché, disent les vieux du boutte). Lui, il est ben fin. Il aime l'ouvrage et prend son rôle au sérieux. Il recule aussi, ce qui est, paraît-il, extrêmement rare chez les boeufs. Il vous fait dire beu-bye!

Une Hydro propre, propre, propre!

Voici une lettre qui nous vient de East-Broughton, signée «Oeil ouvert»:

«Ton appel a été entendu! J'ai décidé de t'écrire. D'abord, j'en ai contre l'Hydro-Québec via le poste de Saint-Joseph.

«Il y a un mois, ils ont arrosé les fossés avec un herbicide pour protéger leurs lignes électriques, et je m'oppose à cette méthode pour deux raisons:

«(1) Écologiquement, de tels gestes, surtout venant d'une société parapublique, sont inconcevables. D'une part, le gouvernement forme un ministère de l'Environnement, et d'autre part il contribue directement à la pollution de son territoire; car qui connaît les effets secondaires de ces poisons sur le bétail et les humains? De plus, ils ont été trop généreux, ils ont même arrosé un de mes arbres situé à 8 pieds de la clôture, un arbre de 15 pieds de haut et transplanté de mes propres mains il y a trois ans.

«(2) Je n'ai rien contre le fait qu'ils entretiennent leurs lignes, mais avec tout le chômage et les argents consentis au Bien-Être social, il y aurait sûrement une meilleure façon d'entretenir ces lignes. Qu'en penses-tu?

«Autre chose: depuis le début de ta chronique, tu demandes des recettes de bière et de vin. Si tu n'en reçois aucune, consoles-toi. En effet, je viens de lire dans un livre intitulé «Le Bonheur du végétarisme» que les médecins américains et européens avaient démontré scientifiquement que l'alcool absorbé entraînait des lésions et des dommages irréversibles au cerveau et empêchait l'absorption des vitamines B. Donc, ce serait meilleur pour ta santé».

RÉPONSE DE J.-C. T.: parlons d'abord de l'Hydro. Je suis entièrement d'accord avec vous, d'autant plus que j'ai connu ça il y a trois ans. Ils ont arrosé les fossés tout au long de mon rang, tout le long de ma terre, sans me demander mon avis. Je suis allé les voir et leur ai demandé ce qu'ils répandaient là. Ils m'ont répondu que c'était du poison pour tuer les arbustes et que ce

n'était pas dangereux. Quelques jours plus tard, les deux bas-côtés du rang offraient une triste figure: toute végétation était roussie, brûlée, c'était pas ben beau à voir. De plus, j'avais deux poules Bandy qui couvaient en bordure du rang, dans les broussailles. L'une n'a eu que 2 poussins sur 9, l'autre 3 sur 10... et ces cinq survivants n'avaient pas de plumes! J'ai dû les tuer.

Inutile de vous dire que j'étais en joyeux jolal vert! Surtout que pour des affaires de même je suis pas mal vlimeux. Je n'étais pas pour les poursuivre pour quelques poussins de Bandy, mais je leur ai écrit une lettre acide dans laquelle je les ai prévenus que, si je les revois dans mon rang avec un camion citerne plein de poison, je les recevrai à coups de fourche dans les tayeurs. Ça se terminera en cour s'il le faut, mais je ne laisserai plus faire cela sur ma terre!

Ça leur va bien de chanter sur tous les toits qu'ils sont propres, propres, propres! Mon oeil, oui! Ils polluent autant que les autres.

À mon avis, l'Hydro est une affaire monstrueuse dont on a perdu le contrôle. Elle fait ce qu'elle veut sans se soucier de personne, elle nous arrose de poison sans qu'on puisse rien faire, elle nous coupe le courant si on ne la paie pas à temps, elle augmente ses prix comme elle veut, quand elle veut, elle massacre des régions entières (la Baie James, par exemple), déracine les Amérindiens contre des sommes d'argent ridicules, et déloge des milliers d'animaux de leurs territoires. Tout ça pour alimenter les États-Unis en électricité ainsi que des centaines d'usines qui ne fabriquent que des inutilités dont nous n'avons pas besoin.

Pour ce qui est de l'alcool, je vous remercie de vous inquiéter de ma santé; mais je pense que vous n'avez pas à vous inquiéter outre mesure. En effet, je ne suis pas un buveur. Je bois au grand maximum une dizaine de bières dans l'année, quelques bouteilles de vin en mangeant (disons une vingtaine par année) et très rarement du fort. J'ai déjà lu une étude où des chercheurs disaient qu'un seul verre de fort détruisait des milliers de cellules dans notre cerveau, mais comme nous en avons des milliards, ce n'est pas trop grave s'il n'y a pas abus. Je me fais du vin de pissenlit, de cerises, de marguerites, de trèfle et de carottes, mais j'en fais surtout profiter la visite lorsque j'en ai (avec des amis comme moi, on n'a pas besoin d'ennemis!). Quant à la bière, si je demande une recette de bière à l'ancienne sans produits chimiques, comme autrefois, faite à la maison, c'est parce que plusieurs personnes me l'ont demandée car elles sont tannées de donner leur argent aux brasseries qui nous flattent dans le sens du poil dans leurs publicités télévisées et radiophoniques, en se servant du sport comme couverture, les hypocrites!

Vin de cerises (1)

Envoi de «M.H.F.», de Sainte-Marie:

Ingrédients:

4 pintes de cerises
4 pintes d'eau
1 once de levure
1 tasse de raisins hachés
8 tasses de sucre blanc
1 tranche de pain grillé (facultatif)

Si vous cueillez les cerises à l'état sauvage, ne les lavez pas. Écrasez les cerises entre le pouce et l'index afin que la peau éclate, ne pas briser les noyaux.

Faire bouillir 2 pintes d'eau et verser sur les cerises écrasées. Laisser reposer deux jours dans un endroit chaud.

Faire dissoudre le sucre dans les deux autres pintes d'eau et verser sur le premier mélange. Ajouter le raisin. Saupoudrer la levure sur le liquide ou utiliser la méthode de la tranche de pain grillée.

Placer dans un endroit chaud et laisser fermenter pendant 2 semaines. Brasser tous les jours en pressant les cerises sur les parois du contenant sans briser les noyaux.

Au bout de 2 semaines, presser, filtrer et remettre le liquide dans le contenant nettoyé et attendre deux autres semaines sans s'en occuper. Puis siphonner dans des bouteilles stérilisées.

Attendre environ un an avant de boire... si vous avez la patience!...

Vin de cerises (2)

Envoi de Mme Denise Giguère, de Tring-Jonction:

Ingrédients:

1 pot de cerises pour
1 gallon d'eau
5 livres de sucre
1 sachet de levure

Passer les cerises au moulin à viande afin de les écraser. Mélanger fruits, sucre et l'eau qui doit être chaude. Quand c'est refroidi, ajouter la levure, mettre en cruche et laisser fermenter pendant 2 mois. Couler et embouteiller.

Vous récupérez les fruits écrasés et vous refaites une autre quantité de vin; il sera plus fort. Vous pouvez le faire ainsi trois fois. Éviter les contenants de plastique.

Faire pareil pour le cormier.

Le bazar

• N'oubliez pas de m'écrire ce que vous avez à dire sur n'importe quel sujet et envoyez-moi ça à: Jean-Claude Trait, journal Le Guide, C.P. 100, Sainte-Marie de Beauce.

• Une pensée envoyée par «Un lecteur assidu du journal qui en dit long»: «Le secret d'être ennuyeux, c'est de tout dire». (Voltaire).

• Un peu d'humour envoyé par «Oeil ouvert», d'East-Broughton: Un de mes amis me racontait que l'avènement du système métrique avait sauvé son mariage. Eh oui! il m'a dit qu'avant il faisait l'amour comme un pied et que maintenant il faisait l'amour comme un maître (!).

Si vous avez des problèmes avec votre radiateur qui coule ou qui chauffe



Vérification et réparation
de tête de moteur
Entretien des freins
de tous véhicules



LABERGE AUTO SPÉCIALITÉ ENR.
Rte Kennedy, Ste-Marie, Beauce

Spécialités: radiateur, frein, air climatisé

TÉL.: 387-2612



Pour fondations de maisons

Tél.: 387-6097

S'adresser à:

GASTON VALLÉE

ST-ELZÉAR, BEAUCE

PODIATRE Mme Normande Parino

Bureau: le 1er, 2ième et 4ième
mercredi de chaque mois
de 10h00 à 20h00

Prendre rendez-vous

Tél.: 387-3845 Téléphonez le jour

**226, Place de l'Église
(2ième étage)
Ste-Marie de Beauce**

Bureau à Québec
1486, ouest, boul. St-Cyrille,
Québec G1S 1X2 Tél.: 688-1685

ASPIRANTS OFFICIERS

(OPÉRATIONS MARITIMES DE SURFACE)

Les Forces armées canadiennes sont à la recherche «d'aspirants-officiers» pour leur programme de formation des opérations maritimes de surface.

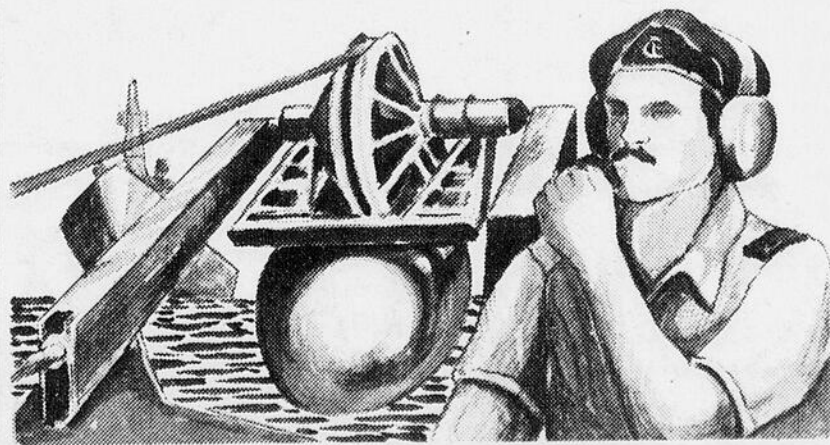
Voici l'occasion de mettre vos aptitudes et vos connaissances à profit et de faire carrière avec la marine des Forces canadiennes.

Un diplôme de secondaire peut vous rendre admissible.

Pour plus de renseignements, visitez le centre de recrutement le plus près de chez vous, ou téléphonez à frais virés — vous nous trouverez dans les pages jaunes, sous la rubrique «Recrutement».

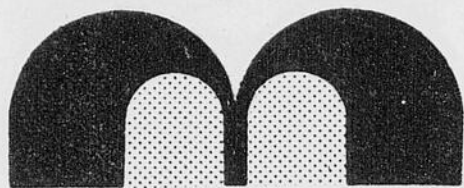


**IMBATTABLE...
LA VIE DANS LES FORCES**



Le Guide

en collaboration avec



SPORT MERCIER

286 rue du Collège, STE-MARIE, BEAUCE

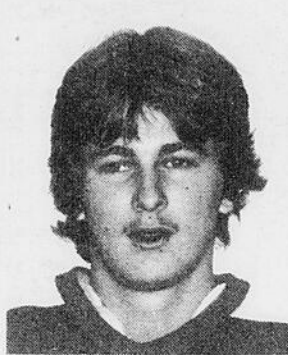
*vous
présentent*



Édition 1981-82
de
la ligue de hockey
Junior B
Québec-Métro



Nelson Tremblay
Instructeur



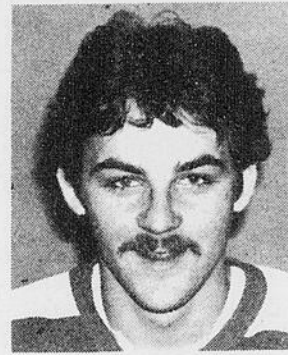
Guy Lachance



François Desharnais



Yves Moreau



Jacques Cliche



Stéphane Grondin



René Faucher



Gaétan Lemelin



Dany Bonneville



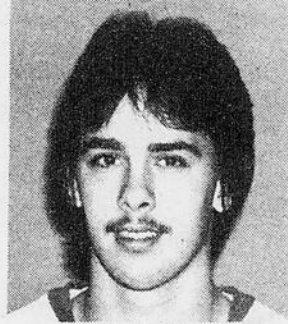
Richard Cloutier



Christian Demers



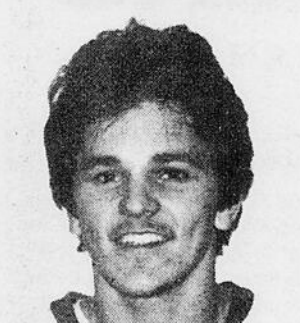
Mario Poulin



Michel Leblond



Réjean Lessard



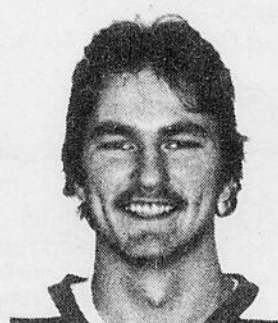
Rickie Therrien



Jean Boislard



Éric Nadeau



Yvan Bolduc



René Brousseau



Alain Richard

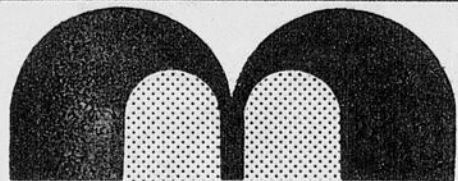
UN SPORTIF AU SERVICE DES SPORTIFS

La boutique de sport la plus complète pour le hockey dans la région

Équipement de ba-
lon-balai, gouret
de salon, etc.

**TACKS, SUPER TACKS, JUNIOR,
DAOUST, ORBIT**

Invitation aux gérants d'é-
quipe pour commande de ves-
tons ou uniformes sport de
tous genres.



SPORT MERCIER

286 rue du Collège, STE-MARIE, BEAUCE

Sport Mercier Inc.

situé derrière Caisse populaire, carte Chargex acceptée

tél.: 387-5655